

Conseil Municipal de Thônex
CM du 18 décembre 2018

Motion déposée par le groupe Gauche Sociale (GS)

PROPOSITION DE MOTION

Pour une transparence des notes de frais professionnels du Conseil administratif

Les conseillers municipaux soussignés considérant :

- Qu'il est du devoir du conseil municipal de contrôler que les deniers publics soient utilisés à bon escient,
- Que la population thônésienne a droit de regard sur leur emploi,
- Que la confiance des habitants de Thônex envers le monde politique en général et les élus de la commune en particulier, doit être maintenue malgré un climat actuellement houleux,

Invitent le Conseil administratif de la Ville de Thônex à :

- a) Communiquer au Conseil municipal l'entier de ses notes de frais professionnels depuis le début de la législature 2015-2020, en ce qui concerne les déplacements, les frais de représentation, de restaurants, d'hôtels, de voyages.
- b) De rendre accessible lesdites notes de frais à l'ensemble de la population par les moyens qu'il jugera les plus adéquats.

Pour le groupe Gauche Sociale

Joseph Camuglia, Ali Uregen, Bastien Leutenegger